

# Confinés sur base volontaire, les Pays-Bas s'ouvrent plus rapidement

Le vendredi 13 mars ressemblait réellement à un “film d'horreur”, cette année, pour les piliers de comptoir du Royaume de Belgique. À minuit, tous les restaurants et cafés fermaient leurs portes sur ordre du gouvernement. Première d'une longue série de mesures contraignantes, suivie, quelques jours plus tard, par le confinement que l'on sait. Ni une ni deux, des dizaines d'incorrigibles fêtards ont donc filé de l'autre côté de la frontière chez nos sympathiques voisins néerlandais, où il était toujours permis de savourer une mousse en terrasse. Un déplacement marginal, mais relativement mal vu côté batave, dont le Brabant septentrional, frontalier de la Belgique et foyer initial de l'épidémie aux Pays-Bas, enregistrait lui aussi une hausse brutale du nombre de contaminations. “La Belgique a toujours été dans une situation plus compliquée que les Pays-Bas parce qu'elle a dû faire face à plusieurs foyers épidémiques”, commente le politologue Vincent Laborderie, maître de conférences à l'UCLouvain et auteur d'une étude sur le sujet publiée mi-avril. “Mais ces derniers ont connu très tôt un important foyer dans le sud du pays. Les urgences provinciales étaient sur le point d'être débordées, des patients ont dû être envoyés en Allemagne.”

6

pour cent

Selon l'Université d'Anvers, 6% des Belges seraient immunisés contre le Sars-Cov-2. Un chiffre proche du chiffre néerlandais.

meuse “immunité collective”. Mais les autorités ont rapidement compris que la technique était moins pertinente qu'il n'y paraissait et ont discrètement fait marche arrière, en justifiant officiellement leur approche par le principe de liberté de la population. Rétropédalage salvateur, puisqu'une étude publiée ce vendredi par l'Université d'Anvers estime que six pour cent des Belges ont développé des anticorps, soit le même nombre que les Néerlandais, selon les chiffres dévoilés fin avril. Même si ces chiffres devaient évoluer, cela reste loin de l'immunité de groupe recherchée initialement, dans laquelle au moins la moitié de la population doit avoir développé des anticorps.

“Au final, on peut dire que les Néerlandais se sont confinés, estime Vincent Laborderie. Les recommandations ont été largement suivies. Les statistiques de géolocalisation des smartphones montrent que les différences de déplacement avec la Belgique ont été minimales. Mes résultats ne concluent pas que le confinement ne marche pas. Ce qu'ils montrent, c'est que les mesures répressives adoptées chez nous ont eu un effet marginal. Le confinement et l'évolution de l'épidémie ont suivi à peu près les mêmes tendances dans les deux

pays. Alors qu'aux Pays-Bas, une partie des effets pervers liés au confinement, comme les violences conjugales, les dégâts psychologiques, et bien entendu l'impact économique, ont a priori été moins importants.”

## Déconfinement plus rapide

“Je n'ai pas tenu compte des décès car les manières de compter sont très différentes”, précise le politologue lorsque nous lui demandons de préciser les chiffres sur lesquels il base ses observations. “L'évaluation des cas de contamination, en revanche, est comparable, en matière de testing notamment, et on voit que les tendances ne sont pas très éloignées. Les Néerlandais ont bénéficié d'un gouvernement stable, mais ils ont également une mentalité plus rationnelle, moins interventionniste, en partie liée à la culture protestante. Là où en Belgique, on a beaucoup regardé ce qui se faisait en France.”

Ce lundi, à l'heure d'inaugurer la deuxième phase du déconfinement, les Pays-Bas vont un cran plus loin que les Belges. Les écoles primaires, les bibliothèques, et les métiers de contact, comme les coiffeurs, sont autorisés à ouvrir leurs portes. Les écoles secondaires, mais aussi la grande majorité des restaurants, les cafés, cinéma et institutions culturelles (30 personnes max) suivront dès le 1<sup>er</sup> juin.

Valentin Dauchot

## Pas un drame si le virus circule

Le 16 mars, quatre jours après les premières mesures du gouvernement Wilmès, Mark Rutte et ses ministres ont donc imposé aux leurs un certain nombre de restrictions: les restaurants, cafés, crèches et écoles ont été fermés, les rassemblements de plus de cent personnes interdits. Mais à l'image de la Suède, aucun confinement n'a été imposé en tant que tel. “La politique mise en place était plus restrictive que celle de la Suède, qui faisait face à une réalité différente et avait davantage de temps pour réagir, poursuit Vincent Laborderie. Mais très peu de mesures néerlandaises individuelles étaient obligatoires ou sanctionnées. Le message a globalement été le même qu'en Belgique: restez chez vous. Mais les Néerlandais ont été invités et non forcés à le faire. Il n'a jamais été interdit de se rendre sur son lieu de travail. Le télétravail était encouragé et largement suivi, dans un pays où il faisait déjà partie des habitudes.”

Distanciation sociale oblige, il est prohibé d'approcher qui que ce soit à moins d'1,50 mètre en dehors de son foyer, mais les visites aux amis et à la famille sont autorisées, pour peu que les personnes aient moins de 70 ans, et que l'on compte trois individus maximum. “La grande différence avec la Belgique et la France, où tout a été fait pour éviter la moindre contamination, a été de séparer théoriquement la population en deux parties: les personnes vulnérables et les 80% qui ne le sont pas, ajoute le politologue. Les Néerlandais sont partis du principe que, compte tenu de sa faible létalité, le virus pouvait circuler et contaminer une partie de cette frange de la population sans que ce soit trop grave. Tant qu'était évité un effet de masse susceptible de surcharger les services de soins, la situation était gérable.”

## Même immunité collective qu'en Belgique

Lors des premières semaines de mars, il a officiellement été question de laisser se développer la fa-



Initiative rare qui fait parler d'elle, l'ouverture d'un restaurant à Amsterdam depuis le 5 mai, qui propose à ses clients de dîner dans des “maisonnettes de quarantaine”.